

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

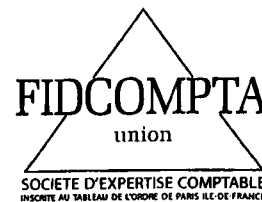
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 02184 Numéro SIREN : 478 077 266 Nom ou dénomination : 3.B.D.B.
--

Ce dépôt a été enregistré le 11/03/2021 sous le numéro de dépôt 2751

SAS 3.B.D.B.

52 rue Jean-Pierre Timbaud
BP 10209
95192 GOUSSAINVILLE CEDEX



COMPTES ANNUELS AU 31 AOUT 2020

*Cert. fin Conforme
à l'original*

FIDCOMPTA UNION
73 avenue Charles de Gaulle

95700 ROISSY EN FRANCE
01 34 38 32 32



SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE REGION PARIS ILE-DE-FRANCE

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS 3.B.D.B.
52 rue Jean-Pierre Timbaud
BP 10209
95192 GOUSSAINVILLE CEDEX

relatifs à l'exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Conformément à notre lettre de mission en date du 15/12/2006, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	3 875 250.69 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	627 133.65 Euros
- Résultat net comptable,	726 250.46 Euros

Fait à Roissy-en-France,
Le 14/12/2020

CREPIN Eric
Expert-comptable

SAS 3.B.D.B.

52 rue Jean-Pierre Timbaud
BP 10209
95192 GOUSSAINVILLE CEDEX

COMPTES ANNUELS du 01/09/2019 au 31/08/2020

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	6 à 8
- <i>Détail Compte de résultat</i>	9 à 11

FIDCOMPTA UNION

73 avenue Charles de Gaulle

95700 ROISSY EN FRANCE

01 34 38 32 32

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2020 12			Exercice N-1 31/08/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	86 240	62 603	23 637	44 716	-21 079	-47.14
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	4 770	1 756	3 014	3 491	-477	-13.66
	Installations techniques, matériel et outillage	1 794	708	1 086	1 444	-359	-24.84
	Autres immobilisations corporelles	105 420	80 876	24 544	27 629	-3 084	-11.16
	Immobilisations en cours	30 447		30 447		30 447	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 607 844		1 607 844	1 607 844		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts				500	-500	-100.00
	Autres immobilisations financières	280		280	280		
	Total II	1 836 794	145 943	1 690 852	1 685 904	4 948	0.29
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	53 221		53 221	64 029	-10 808	-16.88
	Autres créances	629 558		629 558	706 429	-76 871	-10.88
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 492 818		1 492 818	694 597	798 221	114.92
	Charges constatées d'avance (3)	8 802		8 802	9 096	-295	-3.24
	Total III	2 184 399		2 184 399	1 474 152	710 247	48.18
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		4 021 193	145 943	3 875 251	3 160 056	715 195	22.63

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/08/2020 12	Exercice N-1 31/08/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 32 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	32 000	32 000		
	Réserves				
	Réserve légale	3 200	3 200		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	651 208	651 208		
	Report à nouveau	1 980 937	2 145 743	-164 806	-7.68
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	726 250	235 194	491 057	208.79
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	3 393 595	3 067 345	326 250	10.64
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	96	90	6	7.12
	Emprunts et dettes financières diverses	98 000		98 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 387	25 080	14 307	57.05
	Dettes fiscales et sociales	331 474	67 541	263 933	390.77
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	12 699		12 699	
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	481 655	92 711	388 945	419.52
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 875 251	3 160 056	715 195	22.63

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

481 655

92 711

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2020	% CA	31/08/2019	% CA	Euros	%
Ventes marchandises + Production	627 134	100.00	581 186	100.00	45 948	7.91
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	627 134	100.00	581 186	100.00	45 948	7.91
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	627 134	100.00	581 186	100.00	45 948	7.91
- Matières premières, approvisionnements consommés			131	0.02	-131	-100.00
- Sous traitance directe						
Marge brute de production	627 134	100.00	581 055	99.98	46 079	7.93
Marge brute globale	627 134	100.00	581 055	99.98	46 079	7.93
- Autres achats + charges externes	170 127	27.13	187 941	32.34	-17 814	-9.48
Valeur ajoutée	457 007	72.87	393 114	67.64	63 893	16.25
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	17 061	2.72	17 302	2.98	-241	-1.39
- Salaires du personnel	319 912	51.01	279 061	48.02	40 851	14.64
- Charges sociales du personnel	99 703	15.90	87 699	15.09	12 004	13.69
Excédent brut d'exploitation	20 330	3.24	9 053	1.56	11 278	124.58
+ Autres produits de gestion courante	4		10		-7	-64.67
- Autres charges de gestion courante	14 419	2.30	15 673	2.70	-1 254	-8.00
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	1 143	0.18	176 298	30.33	-175 154	-99.35
- Dotations aux amortissements	37 036	5.91	40 357	6.94	-3 322	-8.23
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	-29 977	-4.78	129 331	22.25	-159 308	-123.18
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun	244 395	38.97	160 090	27.55	84 305	52.66
+ Produits financiers	576 010	91.85	29 500	5.08	546 510	NS
- Charges financières	362	0.06	558	0.10	-196	-35.17
Résultat courant	790 067	125.98	318 363	54.78	471 704	148.17
+ Produits exceptionnels	703	0.11	470 729	80.99	-470 026	-99.85
- Charges exceptionnelles	270	0.04	463 140	79.69	-462 870	-99.94
Résultat exceptionnel	433	0.07	7 589	1.31	-7 156	-94.30
- Impôt sur les bénéfices	64 249	10.24	90 758	15.62	-26 509	-29.21
- Participation des salariés						
Résultat NET	726 250	115.80	235 194	40.47	491 057	208.79

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2020 12			Exercice N-1 31/08/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	627 134		627 134	581 186		45 948	7.91
Chiffre d'affaires NET	627 134		627 134	581 186		45 948	7.91
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 143	176 298		-175 154	-99.35
Autres produits			4	10		-7	-64.67
Total des Produits d'exploitation (I)			628 280	757 494		-129 213	-17.06
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements				131		-131	-100.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			170 127	187 941		-17 814	-9.48
Impôts, taxes et versements assimilés			17 061	17 302		-241	-1.39
Salaires et traitements			319 912	279 061		40 851	14.64
Charges sociales			99 703	87 699		12 004	13.69
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			37 036	40 357		-3 322	-8.23
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			14 419	15 673		-1 254	-8.00
Total des Charges d'exploitation (II)			658 258	628 163		30 095	4.79
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-29 977	129 331		-159 308	-123.18
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			244 395	160 090		84 305	52.66
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2020	12	31/08/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	576 000		14 500		561 500	NS
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	10				10	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			15 000		-15 000	-100.00
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	576 010		29 500		546 510	NS
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	362		558		-196	-35.17
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	362		558		-196	-35.17
2. Résultat financier (V-VI)	575 648		28 942		546 706	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	790 067		318 363		471 704	148.17
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	703		1 829		-1 126	-61.57
Produits exceptionnels sur opérations en capital			468 900		-468 900	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	703		470 729		-470 026	-99.85
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	270		1 740		-1 470	-84.48
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			461 400		-461 400	-100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	270		463 140		-462 870	-99.94
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	433		7 589		-7 156	-94.30
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	64 249		90 758		-26 509	-29.21
Total des produits (I+III+V+VII)	1 449 389		1 417 813		31 576	2.23
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	723 138		1 182 619		-459 481	-38.85
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	726 250		235 194		491 057	208.79

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2020	12	31/08/2019	12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	23	636.67	44	716.04	-21 079.37	-47.14
20510000 LOGICIELS	6	456.17	6	456.17		
20510100 LOGICIEL SAGE X3	79	783.50	74	751.50	5 032.00	6.73
28051000 AMORTISSEMENTS BREVETS	-6	456.17	-5	275.95	-1 180.22	-22.37
28051010 AMORTISSEMENTS SAGE X3	-56	146.83	-31	215.68	-24 931.15	-79.87
CONSTRUCTIONS	3	014.08	3	491.08	-477.00	-13.66
21350000 AMÉNAGEMENT AGENC. CONSTRUCTIO	4	770.00	4	770.00		
28135000 AMORT INSTAL & AGENCEMENTS	-1	755.92	-1	278.92	-477.00	-37.30
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	1	085.63	1	444.35	-358.72	-24.84
21540000 MATÉRIEL & OUTILLAGE	1	793.60	1	793.60		
28154000 AMORT. MATÉRIEL INDUSTRIEL	-707.	97	-349.	25	-358.72	NS
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24	544.39	27	628.79	-3 084.40	-11.16
21810000 AGENC. AMÉNAG. INSTALLATIONS	34	440.21	34	440.21		
21831000 MATERIEL INFORMATIQUE	60	501.24	53	497.18	7 004.06	13.09
21832000 MOBILIER MATERIEL BUREAU	10	478.59	10	478.59		
28181000 AMORT. AGENCEMENTS DIVERS	-17	218.87	-14	081.43	-3 137.44	-22.28
28183100 AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.	-53	928.06	-47	585.04	-6 343.02	-13.33
28183200 AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.	-9	728.72	-9	120.72	-608.00	-6.67
IMMOBILISATIONS EN COURS	30	447.00			30 447.00	
23100000 IMMOBILISATIONS EN COURS	30	447.00			30 447.00	
AUTRES PARTICIPATIONS	1	607 843.74	1	607 843.74		
26100000 TITRES DE PARTICIPATION	520	896.00	520	896.00		
26600000 TITRE DE PARTICIPATION CUPIDON	1	086 947.74	1	086 947.74		
PRETS			500.00		-500.00	-100.00
27430000 PRETS AU PERSONNEL			500.00		-500.00	NS
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	280.00		280.00			
27500000 DEPOTS CAUTIONNEM.VERSES	280.00		280.00			
Total II	1	690 851.51	1	685 904.00	4 947.51	0.29
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	53	221.16	64	029.33	-10 808.17	-16.88
41110000 CLIENTS 1			57	019.25	-57 019.25	NS
41199999 CLIENTS	53	135.42			53 135.42	
41810000 CLIENTS FACTURE A ETABLIR	85.74		7	010.08	-6 924.34	-98.78
AUTRES CREANCES	629	558.01	706	429.14	-76 871.13	-10.88
43870000 ORGANISMES SOCX PDT À RECEVOIR	125.76		125.76			
44400000 ETAT - IS DÛ			24	678.00	-24 678.00	NS
44562020 TVA À DÉDUIRE SUR IMMOS	1	070.01			1 070.01	
44566020 TVA À DÉDUIRE 20 %	4	536.05	2	449.66	2 086.39	85.17
44586000 TVA / FACTURE NON PARVENU	1	892.74	1	833.65	59.09	3.22
44587000 TVA / FACTURE A ETABLIR	2	102.13			2 102.13	
44870000 PRODUITS À RECEVOIR	3	235.00	5	357.00	-2 122.00	-39.61
45100300 COMPTE GROUPE - 3BDB	244	395.32	160	090.07	84 305.25	52.66
45101200 EPF INTEGRAT FISCALE	372	201.00	65	495.00	306 706.00	468.29
46200000 CREANCES SUR CESSION IMMOS			446	400.00	-446 400.00	NS

DETAIL BILAN ACTIF

[illegible]

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2020	12	31/08/2019	12	Euros	%
CAPITAL	32 000.00		32 000.00			
10100000 CAPITAL SOCIAL	32 000.00		32 000.00			
RESERVE LEGALE	3 200.00		3 200.00			
10610000 RESERVE LEGALE	3 200.00		3 200.00			
AUTRES RESERVES	651 208.08		651 208.08			
10680000 AUTRES RESERVES	651 208.08		651 208.08			
REPORT A NOUVEAU	1 980 936.78		2 145 743.14		-164 806.36	-7.68
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDIT.	1 980 936.78		2 145 743.14		-164 806.36	-7.68
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	726 250.46		235 193.64		491 056.82	208.79
Total I	3 393 595.32		3 067 344.86		326 250.46	10.64
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	96.25		89.85		6.40	7.12
51860000 INTÉRÊTS COURUS À PAYER	96.25		89.85		6.40	7.12
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	98 000.00				98 000.00	
45510300 C/C BOULANGER NATHALIE	98 000.00				98 000.00	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	39 386.82		25 079.82		14 307.00	57.05
40100000 FOURNISSEURS			14 811.07		-14 811.07	NS
40199999 FOURNISSEURS	27 711.89				27 711.89	
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES			10 268.75		-10 268.75	NS
40811000 FRS - FACTURES NON PARVENUES	11 715.53				11 715.53	
40199999 FOURNISSEURS	-40.60				-40.60	
DETTES FISCALES ET SOCIALES	331 473.78		67 541.20		263 932.58	390.77
42100000 REMUNERATIONS DUES	16 014.29				16 014.29	
42820000 PROV. CONGES A PAYER	18 635.27		13 305.00		5 330.27	40.06
42860000 PERSONNEL - CHARGES À PAYER	18 587.00		13 945.00		4 642.00	33.29
43100000 URSSAF	8 106.00		8 742.00		-636.00	-7.28
43720000 AXA PREVOYANCE CADRES	2 426.29		4 920.13		-2 493.84	-50.69
43740000 CAISSE PRÉVOYANVE AXA	647.32		704.92		-57.60	-8.17
43820000 CHARG.SOC./CONGES A PAYER	5 963.29		4 311.00		1 652.29	38.33
43860000 AUTRES CHARGES A PAYER	5 922.40		4 559.00		1 363.40	29.91
44210000 PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE	1 184.00		1 120.00		64.00	5.71
44400000 ETAT - IS DÛ	240 545.00				240 545.00	
44551000 TVA A DECAISSER	6 241.00		9 162.00		-2 921.00	-31.88
44571020 TVA COLLECTÉE 20%			68.40		-68.40	NS
44587000 TVA / FACTURE A ETABLIR			1 168.35		-1 168.35	NS
44860000 AUTRES TAXES A PAYER	7 201.92		5 535.40		1 666.52	30.11
AUTRES DETTES	12 698.52				12 698.52	
41980000 RRR A ACCORD. AVR A ETABL	12 698.52				12 698.52	
Total IV	481 655.37		92 710.87		388 944.50	419.52
TOTAL GENERAL	3 875 250.69		3 160 055.73		715 194.96	22.63

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2020	12	31/08/2019	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	627 133.65		581 185.67		45 947.98	7.91
70880200 REFACTURATIONS FRAIS À 20%	2 815.95				2 815.95	
70880300 REDEVANCES A 20%	624 317.70		581 185.67		43 132.03	7.42
Chiffre d'affaires NET	627 133.65		581 185.67		45 947.98	7.91
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF. DE CHARGES	1 143.18		176 297.65		-175 154.47	-99.35
78150000 REPRISE SUR PROV POUR RISQUES			175 000.00		-175 000.00	NS
79110000 TRANSFERT DE CHARGES 20%	1 143.18		1 297.65		-154.47	-11.90
AUTRES PRODUITS	3.65		10.33		-6.68	-64.67
75800000 PROD.DIVERS DE GESTION COURANTE	3.65		10.33		-6.68	-64.67
Total des Produits d'exploitation	628 280.48		757 493.65		-129 213.17	-17.06
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS			130.67		-130.67	-100.00
60261000 ACHATS EMBALLAGES PERDUS			130.67		-130.67	NS
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	170 126.65		187 940.55		-17 813.90	-9.48
60631000 ACHATS FOURNIT. ENTRETIEN	1 266.47				1 266.47	
60640000 FOURNITURE ADMINISTRATIVE	3 609.01		3 568.69		40.32	1.13
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERE	54 096.00		54 096.00			
61351100 LOCATIONS TELEPHONE	3 005.43		3 000.00		5.43	0.18
61555500 ENTRETIEN VEHICULE	2 068.95				2 068.95	
61558400 ENTRETIEN PHOTOCOPIEUR	2 523.03		3 261.86		-738.83	-22.65
61560200 ENTRETIEN DES LOCAUX	9 284.03		9 976.00		-691.97	-6.94
61561000 MAINTENANCE ORDINATEUR	22 392.73		24 535.87		-2 143.14	-8.73
61610000 ASSURANCE MULTIRISQUE	47 737.66		49 266.59		-1 528.93	-3.10
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	318.98		244.87		74.11	30.27
62260000 HONORAIRES	9 160.00		12 645.00		-3 485.00	-27.56
62270000 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	45.80		16.32		29.48	180.64
62342000 CADEAUX	550.00		870.00		-320.00	-36.78
62410000 FRAIS DE TRANSPORT	13.20				13.20	
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	140.10		3 322.88		-3 182.78	-95.78
62512600 VOYAGES DEPLACEMENT (TELEPEAGE	1 615.95				1 615.95	
62560000 MISSIONS ET RECEPTIONS	938.74		326.40		612.34	187.60
62610000 AFFRANCHISSEMENTS	7 277.89		8 159.43		-881.54	-10.80
62610200 FRAIS DE TELEPHONE	3 757.79		3 582.11		175.68	4.90
62700000 FRAIS BANCAIRES	308.39		248.53		59.86	24.09
62810000 FRAIS DE GESTION	16.50				16.50	
62840000 FRAIS DE RECRUTEMENT			7 600.00		-7 600.00	NS
62850000 FRAIS FORMATION PROF.			3 220.00		-3 220.00	NS
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	17 061.37		17 301.96		-240.59	-1.39
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	1 285.23		672.76		612.47	91.04
63330000 FORMATION CONTINUE	1 611.64		1 665.37		-53.73	-3.23
63511000 TAXE PROFESSIONNELLE	6 239.00		7 852.00		-1 613.00	-20.54
63511100 CFE	1 654.00		749.00		905.00	120.83
63512000 TAXE FONCIERE			6 067.26		-6 067.26	NS
63512500 TAXE FONCIERE	5 972.63				5 972.63	
63520000 TAXE SUR LES BUREAUX	298.87		295.57		3.30	1.12

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2020	12	31/08/2019	12	Euros	%
SALAIRES ET TRAITEMENTS	319 912.39		279 061.07		40 851.32	14.64
64110000 SALAIRES BRUT	277 414.12		265 557.36		11 856.76	4.46
64120000 ASSIDUITE/PRIMES/CP	25 526.00		14 707.71		10 818.29	73.56
64120100 CONGES PAYES	5 330.27		-5 187.00		10 517.27	202.76
64130000 PRIME ASSIDUITE	13 167.00				13 167.00	
64130100 PRIMES ET GRATIFICATIONS			8 830.00		-8 830.00	NS
64131000 PRIMES FIN D'ANNÉE	-8 525.00		-4 847.00		-3 678.00	-75.88
64144000 PRIME EXCEPTIONNELLE COVID19	7 000.00				7 000.00	
CHARGES SOCIALES	99 702.80		87 698.86		12 003.94	13.69
64510000 COT. PATRONALES URSSAF	62 773.84		59 621.45		3 152.39	5.29
64520000 COT. AXA MEDICAUX CADRES	775.32		730.87		44.45	6.08
64521000 COTISATIONS MUTUELLE AXA C	717.76		688.58		29.18	4.24
64522000 COTISATIONS MUTUELLE AXA NC	779.37		523.07		256.30	49.00
64530000 COT.RET. ISICA T.A/NC T.B	20 830.71		18 545.19		2 285.52	12.32
64540000 COT. PATRONALES GARP	10 097.81		9 145.33		952.48	10.41
64580000 COT.AUTRES ORGANISMES	1 363.40		566.00		797.40	140.88
64750000 MEDECINE TRAVAIL, PHARMACIE	712.30		925.37		-213.07	-23.03
64820000 PROVISIONS CONGES PAYES	1 652.29		-3 047.00		4 699.29	154.23
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	37 035.55		40 357.32		-3 321.77	-8.23
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	37 035.55		40 357.32		-3 321.77	-8.23
AUTRES CHARGES	14 418.76		15 672.57		-1 253.81	-8.00
65300000 REMUNERATION CONSEIL SURVEILLANCE	14 400.00		15 600.00		-1 200.00	-7.69
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	18.76		72.57		-53.81	-74.15
Total des Charges d'exploitation	658 257.52		628 163.00		30 094.52	4.79
Résultat d'exploitation	-29 977.04		129 330.65		-159 307.69	-123.18
BENEFICE ATTRIBUE OU PERTE TRANSFEREE	244 395.32		160 090.07		84 305.25	52.66
75500000 QUOTE PART DES OPERATIONS COMM			160 090.07		-160 090.07	NS
75550000 QUOTES PART DE BENEF ATTRIBUÉ	244 395.32				244 395.32	
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	576 000.00		14 500.00		561 500.00	NS
76100000 PRODUITS DE PARTICIPATION	576 000.00				576 000.00	
76150000 INTÉRÊTS COMPTE COURANT			14 500.00		-14 500.00	NS
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILÉS	10.10				10.10	
76500500 ESCOMPTE OBTENUS FRANCE	10.10				10.10	
REPRISES SUR DEPRECIATIONS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES			15 000.00		-15 000.00	-100.00
78662000 REPRISE SUR PROV DEPREC TITRES			15 000.00		-15 000.00	NS
Total des Produits financiers	576 010.10		29 500.00		546 510.10	NS
INTERETS ET CHARGES ASSIMILÉES	361.87		558.17		-196.30	-35.17
66160000 INTERETS BANCAIRES	361.87		558.17		-196.30	-35.17
Total des Charges financières	361.87		558.17		-196.30	-35.17
Résultat financier	575 648.23		28 941.83		546 706.40	NS

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

[illegible]

SAS S.B.D.B.

52 rue Jean-Pierre Timbaud
BP 10209
95192 GOUSSAINVILLE CEDEX

BILAN FISCAL DU 1/9/2019 AU 31/8/2020

FIDCOMPTA UNION

73 avenue Charles de Gaulle

95700 ROISSY EN FRANCE

01 34 38 32 32



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01092019	et clos le	31082020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	x
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritimes), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS 3.B.D.B.	52 rue Jean-Pierre Timbaud BP 10209 95192 GOUSSAINVILLE CEDEX
SIRET 4 7 8 0 7 7 2 6 6 0 0 0 1 1	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SAS 3.B.D.B. 52 rue Jean-Pierre Timbaud BP 10209 95192 GOUSSAINVILLE CEDEX	
SIRET	4 7 8 0 7 7 2 6 6 0 0 0 1 1

B ACTIVITE	
Activités exercées	Fonds de placement et entités financières
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)						
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	229 459	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%			
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Pôle de compétitivité, art. 44 undecies			
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies			
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Autres dispositifs			
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies					
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W						

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquièmes C-I-1), cocher la case ci-contre	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquièmes C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI x NON
Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
FIDCOMPTA UNION 73 avenue Charles de Gaulle 95700 ROISSY EN FRANCE Tél: 01 34 38 32 32		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 14/12/2020	Lieu: GOUSSAINVILLE
N° d'agrément du CGA/OMGA/Viseur conventionné		Qualité et nom du signataire:	Présidente
		Signature	0BOULANGER Nathalie

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a	400 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e	
						f	
						g	
						h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i	400 000
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j	
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)	400 000

REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

[illegible]

JDIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS VALEES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	



Formulaire obligatoire (article 54 quater
du code général de l'impôt)

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2067

(2020)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2020 ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS 3.B.D.B.

du 01/09/2019

Adresse 52 rue Jean-Pierre Timbaud BP 10209 95192 GOUSSAINVILLE CEDEX

au 31/08/2020

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1	BOULANGER Nathalie	PRESIDENTE			2 allée Cuimont	Hameau de Baillon		
2	LAUSTRA Kelly	RESPONSABLE DEPOT			95 270 ASNIERES	SUR OISE		
3	JOSSELIN Estelle	COMPTABLE TECHNICIEN CONFIRME			19 allée de la fontaine du Cure			
4	MAURICE Sandrine	ASSITANTE COMMERCIALE FACTURIERE			60 128 MORTEFONTAINE			
5	BINET BAILLY Florence	AIDE COMPTABLE			13 Avenue Albert 1er			
6					60 300 SENLIS			
7					12 rue Madeleine			
8					95 190 GOUSSAINVILLE			
9					30 B des Acacias			
10					95 190 GOUSSAINVILLE			
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	62 520			62 520				62 520
2	50 915			50 915				50 915
3	39 872			39 872				39 872
4	37 488			37 488				37 488
5	28 700			28 700				28 700
6								
7								
8								
9								
10								
**	219 495			219 495				219 495

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 €		550
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		939
Total		1 489

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ① :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2020 (total col.9 + total col.10) ⑩	220 984	- de l'exercice 2020 ⑩	229 459
- de l'exercice précédent ⑪	205 241	- de l'exercice précédent ⑪	305 735
Nom et qualité du signataire		A GOUSSAINVILLE le 14/12/2020	
BOULANGER Nathalie Présidente		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise : SAS 3.B.D.B. Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 52 rue Jean-Pierre Timbaud 95192 GOUSSAINVILLE CEDEX Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 4 7 8 0 7 7 2 6 6 0 0 0 1 1 Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 13 10 8 2 0 2 0 1	N-1 13 10 8 2 0 1 9
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	86 240 62 603	23 637 44 716
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ	4 770 1 756	3 014 3 491
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 794 708	1 086 1 444
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	105 420 80 876	24 544 27 629
	Immobilisations en cours	AV	AW	30 447	
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	1 607 844	1 607 844
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		500
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	280	280
TOTAL (II)		BJ	BK	1 836 794 145 943	1 690 852 1 685 904
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	53 221	64 029
	Autres créances (3)	BZ	CA	629 558	706 429
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	1 492 818	694 597
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	8 802	9 096
	TOTAL (III)	CJ	CK	2 184 399	1 474 152
	Frais d'émission d'emprunt à étalier (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	4 021 193 145 943	3 875 251 3 160 056
	Renvois : (1) Dont droit au bail		CP	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an : CR
	Clause de réserve de propriété : *	Immobilités :	Stocks :	Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : SAS 3.B.D.B.

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :32.000.....)	DA	32 000	32 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 200	3 200
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	651 208	651 208
	Report à nouveau	DH	1 980 937	2 145 743
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	726 250	235 194
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	3 393 595	3 067 345
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	96	90
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	98 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	39 387	25 080
	Dettes fiscales et sociales	DY	331 474	67 541
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	12 699	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	481 655	92 711
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 875 251	3 160 056
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	481 655	92 711
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	FH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS B. D. B.

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue						
		FD		FE		FF	
	Chiffres d'affaires nets*	FG	627 134	FH		FI	581 186
	Production stockée*	FJ	627 134	FK		FL	581 186
	Production immobilisée*					FM	
	Subventions d'exploitation					FN	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FO	
	Autres produits (1) (11)					FP	1 143
						FQ	4
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	628 280
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	131
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	170 127
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	17 061
	Salaires et traitements*					FY	319 912
	Charges sociales (10)					FZ	99 703
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements*		GA	37 036
				- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	14 419
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	658 258
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(29 977)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH	244 395
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	576 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	10
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	15 000
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	576 010
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	362
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	362
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	575 648
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	790 067

Désignation de l'entreprise : SAS 3. B. D. B.

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	703	1 829	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		468 900	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	703	470 729	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	270	1 740	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HIF		461 400	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	270	463 140	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	433	7 589	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	64 249	90 758	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 449 389	1 417 813	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	723 138	1 182 619	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	726 250	235 194	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières								HY			
		{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *								HP			
		{ - Crédit bail immobilier								HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	1 143	1 298	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A2			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A3			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives								A4			
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite								A6			
										A8			
									obligatoires	A9			
									dont cotisations Madelin	A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Différence de provisions 2018										270			
Remboursements assurance												703	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : S.S.S.B.D.B.

N°ant

*

(Ne pas reporter le montant des cessions)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepid Group

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ	D8	D9	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II						KE
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		4 770	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					1 794	KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					34 440	KV		KW		KX
		Matériel de transport *						KY		KZ		LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique					63 976	LB		LC		LD
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes						LK		LL		LM	
	TOTAL III					104 980	LN		LO		LP	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T
		Autres participations					1 607 844	8U		8V		8W
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières					780	1T		1U		1V		
TOTAL IV					1 608 624	LQ		LR		1S		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						1 794 811	ØG		ØH		ØJ	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
INCORP.		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
		à poste 1		à poste 2		la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
CORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	IN		CO		DO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV		LW	86 240	IX	86 240	
	Terrains	IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	4 770	MI	4 770
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	1 794	ML	1 794
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	34 440	MO	34 440
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	70 980	MU	70 980
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	30 447	NB	30 447
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG		NH	142 431	NI	142 431
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations	IO		ØX		ØY	1 607 844	ØZ	1 607 844	
	Autres titres immobilisés	II		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	500	2F	280	2G	280	
	TOTAL IV	I3		NJ	500	NK	1 608 124	2H	1 608 124	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	500	ØL	1 836 794	ØM	1 836 794	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N, clos le : 3 1 0 8 2 0 2 0

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS 3 . B . D . B .

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires	1	2			5	6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 3. B. D. B.

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	36 492	PF	26 111	PG		PH	62 603
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	1 279	PW	477	PX		PY	1 756
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	349	QA	359	QB		QC	708
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	14 081	QE	3 137	QF		QG	17 219
immobilisations corporelles	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	56 706	QM	6 951	QN		QO	63 657
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	72 415	QV	10 924	QW		QX	83 340
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	ON	108 907	OP	37 036	OQ		OR	145 943

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5							N6
TOTAL I													
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9							Q1
TOTAL II													
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7							Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5							R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2							S4
	Inst. géol., agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9							T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8							T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. géol., agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5							U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3							V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1							W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8							X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7							X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM									NO
TOTAL IV													
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU							NV
Total général non venant de l'exercice	NW												
Total général (NP + NQ + NR)			Total général non venant de l'exercice (NS + NT + NU)	NY		Total général non venant de l'exercice (NW - NY)	NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

FIDCOMPTA UNION

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général de l'Impôt)

Désignation de l'entreprise : SAS 3.B.D.B.

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinqui H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6C	6D
		- corporelles	6E	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	04	05
		- titres de participation	9U	9W	9X
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	06	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	0T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Dénomination de l'entreprise : SAS 3.B.D.B.

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	280	UV		UW	280				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	53 221		53 221						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	126		126						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	9 601		9 601					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	3 235		3 235					
	Groupe et associés (2)	VC	616 596		616 596						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
	Charges constatées d'avance	VS	8 802		8 802						
	TOTAUX		VT	691 861	VU	691 581	VV	280			
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	2 000							
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	2 500								
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	96		96						
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	39 387		39 387						
Personnel et comptes rattachés		8C	53 237		53 237						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	23 065		23 065						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	240 545		240 545						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	6 241		6 241						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	8 386		8 386						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	98 000		98 000						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	12 699		12 699						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	481 655	VZ	481 655						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	98 000					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire d'imposition (article 53 A du Code Général des Impôts)

Des modifications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 3. B. D. B.		Néant ☐ *		Exercice N, clos le :		3 1 0 8 2 0 2 0	
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés			WA	726 250		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX			
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*			XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)			Y7	64 249		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)			
		- imposées au taux de 0 %					
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme					
		- Plus-values soumises au régime des fusions					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	
			Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							
							TOTAL I
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)					
		- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)					
		- imposées aux taux de 19 %					
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					
		- imputées sur les déficits antérieurs					
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						
	Régime des sociétés mères et des filiales *						
	Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations						
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						
Mesures d'incitation Abattement sur le bénéfice et exonérations	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						
	Majoration d'amortissement *						
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA	
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Créance dérogée par le report en arrière du déficit	ZI	
	Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						
	III. RÉSULTAT FISCAL						
TOTAL II							
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	229 459		
		déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	229 459		
				XO			

Désignation de l'entreprise : SAS 3.B.D.B.

31/08/2020

[illegible]



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2058 A Dis 2020

Page 1

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS 3.B.D.B.

N° SIRET : 47807726600011

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats : 131 rue d'Ermont
95328 ST LEU LA FORET CEDEX

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/09/2019

clos le : 31/08/2020
Bénéfice comptable de l'exercice
(report de la ligne WA du 2058 A)

I - RÉINTÉGRATIONS

Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058A)	E1	726 250
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI	E2	317 844
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A	E9	
	Z7	

II - DÉDUCTIONS

	TOTAL I	E3	1 044 094
Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)		E4	
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058A)		E5	814 635
Plus-values nettes à long terme		EY	
• imposées au taux de 19 %		E6	
• imposées au taux de 15 %		EZ	
• imposées au taux de 0 %		E7	
• imputées sur les moins-values nettes à long terme		E8	
• imputées sur les déficits antérieurs		E9	
• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art 210 E, 210 F(1), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)		I9	

III - RÉSULTAT FISCAL

	TOTAL II	F1	814 635
Bénéfice (I-II)	F2	229 459	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	F3		
Déficit (II-I)	F4		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *	F5		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis)*	F6		
Bénéfice	F8	229 459	
Résultat fiscal,	F9		
Déficit	F9		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 3.B.D.B.

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI dotations de l'exercice	ZT	24 599
--	----	--------

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS 3.B.D.B.

Néant ☒ *Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : 131 rue d'Ermont

95328 ST LEU LA FORET CEDEX

Exercice ouvert le : 01092019
clos le : 31082020

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0%	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art.219 I-a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS*

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	
Déficits imputés	J9	
Déficits reportables	M6	
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	
Total des déficits restant à reporter	H9	

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B bis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 19 % ou à 15 %	À 16,5 %	À 19% ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (articles 219 I-a sexies-0 et 219 I-a sexies-0 bis du CGI (1))			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N			(2) (3)			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		(2) (3)			
	N-2		(2) (3)			
	N-3		(2) (3)			
	N-4		(2) (3)			
	N-5		(2) (3)			
	N-6		(2) (3)			
	N-7		(2) (3)			
	N-8		(2) (3)			
	N-9		(2) (3)			
	N-10		(2) (3)			

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la
détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotés (art. 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a sexies-0 du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not et la notice 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 3.B.D.B.															Néant ☐																										
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	2	145	743	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB																																
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD		235	194		- Autres réserves	ZD																																	
	Prélèvements sur les réserves	OE					Dividendes	ZE	400 000																																
							Autres répartitions	ZF																																	
	TOTAL I	OF	2	380	937		Report à nouveau	ZG	1 980 937																																
										(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	2 380 937																												
RENSEIGNEMENTS DIVERS															Exercice N :		Exercice N-1 :																								
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7					YQ																																		
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR																																		
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS																																		
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT																																		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8					XQ	57 101	57 096																																
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU																																		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	9 206	12 661																																
	- Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV																																		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES					ST	103 819	118 183																																
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	170 127	187 941																																
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	7 893	8 601																																
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS					9Z	9 168	8 701																																
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	17 061	17 302																																
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						YY	128 697	105 655																																
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	31 292	32 159																																
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019)*						OB	295 262																																	
DIVERS	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						OS																																		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%																																
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP																																							
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)																																								
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG																																		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH																																		
	- Régime de groupe *																																								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		229	459	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL																																
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC																																
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		1	245	016	Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO																															
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF																																
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale															JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe										JJ	4	7	8	0	7	7	2	6	6	0	0	0	1	1

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RÉCTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.

Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée SAS 3.B.D.B.
ou du groupe :Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : 131 rue d'Ermont
95328 ST LEU LA FORET CEDEX

SIRET Société intégrée 47807726600011

Exercice ouvert le : 01092019 Clos le : 31082020

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(Résultat d'ensemble)Néant ☐ *

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	229 459	CB	
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI applicable aux ex ouverts avant le 01/01/19)	CH		CJ	
Dotations aux amortissements exceptionnels (art. 39 quinquiés A 2 du CGI) pour des opérations intra-groupe	CK			
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Quote-part de frais et charges relative aux plus et moins-values de cession de titres de participation non prise en compte pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 2 du CGI)			CO	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX	229 459	CY	
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)	CZ	229 459	DA	

B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins values et déductions		
	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus values à long terme, afférents à des cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	DI	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	FC
SOUS TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG
TOTAL plus-values (BS - AB) ou moins-values (AB-BS) taux de 19 %	BR			A9		
TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF-ED) taux de 15 %		B7			B6	
TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG-EE) taux de 0 %			B5			B4

C- AUTRES PLUS-VALUES A 19 %	
Plus-values à 19 % (art. 210 E, 210 F(6), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	B3

- (1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.
(2) Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.
(3) A l'exception, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006, de la quote-part relative aux dividendes versés au cours du premier exercice d'appartenance au groupe de la société distributrice.
(4) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.
(5) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.
(6) Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2013 ES 2020

Page 4

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS
ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION
DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE,
DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.

Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée sera jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe :

SAS 3.B.D.B.

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultat :

131 rue d'Erment

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(résultat d'ensemble)☐

95328 ST LEU LA FORET CEDEX

SIRET Société intégrée

47807726600011

Exercice ouvert le : 01092019

clos le : 31082020

Néant ☒ *

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	FA			FB	
Réintégration des abandons de créances, subventions directes et indirectes.	FD			FE	
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe				FZ	
Autres régularisations (à détailler)	FG			FH	
TOTAL	FK			FL	
BENEFICE (2) FK - FL				FN	
DEFICIT FL - FK					

B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations						Moins-values et déductions					
	Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)		Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)	
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe.	GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)					F6		GG		F7		F8	
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G1		GH		G2		G3	
Sous Total	GD		G4		G5		GI		G6		G7	
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %	GE						GJ					
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %			E8						E6			
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %					E7						E5	

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007.

(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en
imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion
ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS
ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES
ANTÉRIEURS À L'ENTRÉE DANS LE GROUPE**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS 3.B.D.B.

N°SIRET : 4 7 8 0 7 7 2 6 6 0 0 0 1 1

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : 131 rue d'Ermont
95328 ST LEU LA FORET CEDEX

Exercice ouvert le : 01092019 clos le : 31082020

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)	19 % ⁽¹⁾	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise 1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-values nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et des moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2+3) + 4 5			

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou Déficit : 2058 A ligne XJ) 6		229 459
Abandons de créances et subventions directes et indirectes 7		
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 8		
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 9		
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport 10		
Réévaluations libres 11		
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 12		
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7+8+9+10+11) + 12 13		229 459

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME D'ENSEMBLE AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES À DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES ET/OU À L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale.)



EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE D CLARANT

Dénomination de la société mère :	SAS 3.B.D.B.									
SIREN de la société mère :	4	7	8	0	7	7	2	6	6	
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :	SAS 3.B.D.B.									
SIREN de la société intégrée :	4	7	8	0	7	7	2	6	6	
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :	131 rue d'Erment 95328 ST LEU LA FORET CEDEX									
Exercice ouvert le :	0	1	0	9	2	0	1	9		
Clos le :	3	1	0	8	2	0	2	0		
A - RÉSULTAT D'ENSEMBLE	Montants rapportés au résultat d'ensemble					Montants déduits du résultat d'ensemble				
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime «mère-filles» perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère pour lesquels la société mère apporte la preuve qu'ils proviennent de produits de participation versés par une société membre du groupe (art. 223 B, alinéa 2)						MB				
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)	MC					MD				
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)	MI									
Montant des intérêts versés par une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reversés à une société du groupe (art. 223 B, alinéa 17)	MJ					MK				
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)	ML					MO				
TOTAL	MP					MQ				

B- PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES NETTE A LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins- value nette d'ensemble				Montants déduits de la plus-value ou moins- value nette d'ensemble			
	Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %		Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %	
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223D, alinéa 4)	NA		ND		NG		NJ	
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223F)	NB		NE		NH		NK	
TOTAL	NC		NF		NI		NL	

1 La société mère devra numérotter ces tableaux 2058-PAP.

2 Par une société membre du groupe depuis plus d'un exercice s'agissant des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011.

Désignation de l'entreprise : SAS 3.B.D.B.

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪							

(A)

(B)

(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Néant ☒

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 3.B.D.B.

Néant ☒

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8 % ②	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS 3.B.D.B.

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

16

Désignation de l'entreprise : SAS 3.B.D.B.		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/09/2019		et clos le : 31/08/2020	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :	YP	7	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	627 134	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	627 134	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	4	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	1 143	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	703	
TOTAL 2	OM	1 850	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	113 025	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	14 419	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	127 444	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	501 539	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).	SA	501 539	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	x	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	627 134	Effectifs au sens de la CVAE *
	EY	7	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	14 266 188	
Période de référence	GY	01/01/2019	GZ
		31/12/2019	
Date de cessation	HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1
1 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 8 2 0 2 0

N° SIRET 4 7 8 0 7 7 2 6 6 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 3.B.D.B.

ADRESSE (voie) 52 rue Jean-Pierre Timbaud BP 10209

CODE POSTAL 95192 VILLE GOUSSAINVILLE CEDEX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 800

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M. Nom patronymique BOULANGER Prénom(s) Bernard

Nom marital % de détention 65.00 Nb de parts ou actions 520

Naissance : Date 060547 N° Département 75 Commune PARIS Pays FR

Adresse : N° 87 Voie route de Seugy

Code postal 95270 Commune VIARMES Pays FR

Titre (2) MELLE Nom patronymique BOULANGER Prénom(s) Nathalie

Nom marital % de détention 35.00 Nb de parts ou actions 280

Naissance : Date 300470 N° Département 93 Commune AUBERVILLIERS Pays FR

Adresse : N° 2 Voie allée Cuimont

Code postal 95270 Commune ASNIERES-SUR-OISE Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

13

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2032-G 2020
Page 23

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 0 8 2 0 2 0

N° SIRET

4 7 8 0 7 7 2 6 6 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 3.B.D.B.

ADRESSE (voie)

52 rue Jean-Pierre Timbaud BP 10209

CODE POSTAL

95192

VILLE

GOUSSAINVILLE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

2

Forme juridique 6540 Dénomination SCI CUPIDON

N° SIREN (si société établie en France) 3 4 3 6 4 1 0 9 8 % de détention 99.00

Adresse : N° 44 à Voie 52 rue Jean-Pierre Timbaud

Code postal 95190 Commune GOUSSAINVILLE Pays FR

Forme juridique SAS Dénomination E.P.F.

N° SIREN (si société établie en France) 3 2 8 4 7 8 8 1 3 % de détention 96.00

Adresse : N° 52 Voie rue Jean-Pierre Timbaud

Code postal 95190 Commune GOUSSAINVILLE Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

SAS S.B.D.E.

12 rue Jean-Pierre Timbaud
BP 10209
95192 GOUSSAINVILLE CEDEX

ANNEXE DU 01/09/2019 AU 31/08/2020

FIDCOMPTA UNION

73 avenue Charles de Gaulle

95700 ROISSY EN FRANCE

01 34 38 32 32

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	2
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	3
Etat des provisions	3
Etat des échéances des créances et des dettes	3
Composition du capital social	4
Autres immobilisations incorporelles	4
Evaluation des amortissements	4
Titres immobilisés	4
Evaluation des créances et des dettes	5
Dépréciation des créances	5
Disponibilités en Euros	5
Produits à recevoir	5
Charges à payer	5
Charges et produits constatés d'avance	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	6
Ventilation de l'effectif moyen	6
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	6
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	6
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Opérations faites en commun	7
Résultats financiers des cinq derniers exercices	8

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 875 250.69 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 627 133.65 Euros et dégageant un bénéfice de 726 250.46 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/08/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	81 208		5 032
Installations générales agencements aménagements des constructions	4 770		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 794		
Installations générales agencements aménagements divers	34 440		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	63 976		7 004
Immobilisations corporelles en cours			30 447
TOTAL	104 980		37 451
Autres participations	1 607 844		
Prêts, autres immobilisations financières	780		
TOTAL	1 608 624		
TOTAL GENERAL	1 794 811		42 483

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			86 240	86 240
Installations générales agencements aménagements constr.			4 770	4 770
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 794	1 794
Installations générales agencements aménagements divers			34 440	34 440
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			70 980	70 980
Immobilisations corporelles en cours			30 447	30 447
TOTAL			142 431	142 431
Autres participations			1 607 844	1 607 844
Prêts, autres immobilisations financières		500	280	280
TOTAL		500	1 608 124	1 608 124
TOTAL GENERAL		500	1 836 794	1 836 794

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	36 492	26 111		62 603
Installations générales agencements aménagements constr.	1 279	477		1 756
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	349	359		708
Installations générales agencements aménagements divers	14 081	3 137		17 219
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	56 706	6 951		63 657
TOTAL	72 415	10 924		83 340
TOTAL GENERAL	108 907	37 036		145 943

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	26 111				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	477				
Instal.techniques matériel outillage indus.	359				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 137				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 951				
TOTAL	10 924				
TOTAL GENERAL	37 036				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	280		280
Autres créances clients	53 221	53 221	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	126	126	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 601	9 601	
Divers état et autres collectivités publiques	3 235	3 235	
Groupe et associés	616 596	616 596	
Charges constatées d'avance	8 802	8 802	
TOTAL	691 861	691 581	280
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	2 000		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	2 500		

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	96	96		
Fournisseurs et comptes rattachés	39 387	39 387		
Personnel et comptes rattachés	53 237	53 237		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 065	23 065		
Impôts sur les bénéfices	240 545	240 545		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 241	6 241		
Autres impôts taxes et assimilés	8 386	8 386		
Groupe et associés	98 000	98 000		
Autres dettes	12 699	12 699		
TOTAL	481 655	481 655		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	98 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	40.0000	800			800

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	1 123	100.00

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Constructions	Linéaire	10 ans
Agencements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel industriel	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	1 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	86
Autres créances	3 361
Total	3 447

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	96
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 716
Dettes fiscales et sociales	56 310
Autres dettes	12 699
Total	80 820

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 802
Total	8 802

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	627 134
Total	627 134

Répartition par secteur géographique	Montant
France	627 134
Total	627 134

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	6
Total	7

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	790 067	221 219
Résultat exceptionnel (hors participation)	433	121
Résultat comptable (hors participation)	726 250	64 249

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Opérations faites en commun

(PCG Art. 831-2/13)

Affaires	Résultat global	Résultat transféré
Affaires bénéficiaires		
- Sci Cupidon	244 395	253 595
Total	244 395	253 595

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/08/2016	31/08/2017	31/08/2018	31/08/2019	31/08/2020
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	32 000 800	32 000 800	32 000 800	32 000 800	32 000 800
Nbre des actions ordinaires existantes					
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	779 272	750 792	739 495	581 186	627 134
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	519 007	636 514	580 360	176 309	827 535
Impôts sur les bénéfices	64 099	112 823	81 370	90 758	64 249
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	353 480	515 180	477 293	235 194	726 250
Résultat distribué		300 000	400 000	400 000	400 000
RÉSULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	568.63	654.61	623.74	106.94	954.11
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	441.85	643.98	596.62	293.99	907.81
Dividende distribué à chaque action		375.00	500.00	500.00	500.00
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	8	8	8	10	7
Montant de la masse salariale de l'exercice	323 218	323 279	338 785	279 061	319 912
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	113 230	121 882	131 815	87 699	99 703

PHI DOMINIC TRAN

2, RUE BARGUE
75015 PARIS

EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ PAR L'ÉTAT
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE À PARIS

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE PARIS

TÉL. : 01.48.01.68.68

FAX : 01.42.33.13.10

e-mail : phitrans860@wanadoo.fr

3.B.D.B.

Siège Social : 52 rue Jean-Pierre Timbaud – BP 10209
95192 GOUSSAINVILLE CEDEX
Société par actions simplifiée au capital de 40 000 Euros
RCS Pontoise B 478 077 266

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 août 2020

Certifié conforme à l'original.


Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'assemblée générale

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 20 janvier 2020



Phi Dominic TRAN

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2019 12		Exercice N-1 31/08/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires	1 815		1 815	440	1 375 312.48
	Fonds commercial (1)	15 245		15 245		15 245
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains	105 487	90 765	14 722		14 722
	Constructions	15 500	15 500			
	Installations techniques, matériel et outillage	149 756	107 720	42 036	5 558	36 478 656.38
	Autres immobilisations corporelles	467 822	402 600	65 222	78 346	-13 123 -16.75
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	83 796		83 796	6 960	76 836 NS
	Total II	839 422	616 585	222 837	91 303	131 533 144.06
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises	341 739		341 739	220 364	121 374 55.08
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	1 309 314	42 644	1 266 671	941 744	324 927 34.50
	Autres créances	38 877		38 877	127 758	-88 881 -69.57
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement				205 295	-205 295 -100.00
	Disponibilités	1 780 174		1 780 174	517 335	1 262 839 244.10
	Charges constatées d'avance (3)	14 423		14 423	1 254	13 168 NS
	Total III	3 484 526	42 644	3 441 883	2 013 751	1 428 131 70.92
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 323 948	659 229	3 664 719	2 105 055	1 559 665 74.09

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/08/2019 12	Exercice N-1 31/08/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 90 000)	90 000	90 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	9 000	9 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	132 831	132 831		
	Report à nouveau	1 087 605	707 331	380 274	53.76
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	521 751	380 274	141 477	37.20
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 841 187	1 319 436	521 751	39.54
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	904	519	386	74.34
	Emprunts et dettes financières diverses	65 693	170 652	-104 959	-61.50
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 092 409	518 215	574 194	110.80
	Dettes fiscales et sociales	209 003	95 433	113 570	119.01
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	455 523	800	454 723	NS
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	1 823 532	785 618	1 037 913	132.11
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 664 719	2 105 055	1 559 665	74.09

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 823 532 785 618

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2019 12			Exercice N-1 31/08/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	13 148 538	1 233 464	14 382 002	9 578 717	4 803 285	50.15
Production vendue de biens						
Production vendue de services	100 040	15 138	115 178	58 089	57 090	98.28
Chiffre d'affaires NET	13 248 579	1 248 602	14 497 181	9 636 806	4 860 375	50.44
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 584	4 551	-1 967	-43.21
Autres produits			5 432	18 618	-13 186	-70.82
Total des Produits d'exploitation (I)			14 505 197	9 659 975	4 845 222	50.16
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			11 572 062	7 189 134	4 382 927	60.97
Variation de stock (marchandises)			-68 079	45 117	-113 195	-250.89
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 869	1 164	4 705	404.12
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 669 338	1 454 624	214 715	14.76
Impôts, taxes et versements assimilés			98 362	77 739	20 623	26.53
Salaires et traitements			692 950	282 960	409 990	144.89
Charges sociales			198 520	94 526	103 993	110.01
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			57 587	23 947	33 641	140.48
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			31 991	6 428	25 563	397.71
Dotations aux provisions						
Autres charges			18 488	4 071	14 418	354.17
Total des Charges d'exploitation (II)			14 277 089	9 179 710	5 097 379	55.53
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			228 108	480 265	-252 157	-52.50
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2019	12	31/08/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	88 611		78 083		10 528	13.48
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change	277 757				277 757	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	366 368		78 083		288 285	369.20
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	3 395		2 826		570	20.17
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	3 395		2 826		570	20.17
2. Résultat financier (V-VI)	362 973		75 258		287 715	382.31
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	591 081		555 523		35 558	6.40
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 715		2 481		9 234	372.27
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 000		3 650		2 350	64.38
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	17 715		6 131		11 584	188.96
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 324		7 076		1 248	17.64
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			3 652		-3 652	-100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	8 324		10 727		-2 404	-22.41
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	9 391		-4 597		13 988	304.30
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	78 721		170 652		-91 931	-53.87
Total des produits (I+III+V+VII)	14 889 280		9 744 189		5 145 092	52.80
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	14 367 529		9 363 915		5 003 614	53.44
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	521 751		380 274		141 477	37.20

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

SAS E.P.F.

52 rue Jean-Pierre Timbaud
BP 10209
95190 GOUSSAINVILLE

ANNEXE DU 01/09/2018 AU 31/08/2019

FIDCOMPTA UNION

73 avenue Charles de Gaulle

95700 ROISSY EN FRANCE

01 34 38 32 32

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	1
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	2
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	3
Etat des provisions	4
Etat des échéances des créances et des dettes	4
Composition du capital social	4
Autres immobilisations incorporelles	5
Evaluation des immobilisations corporelles	5
Evaluation des amortissements	5
Evaluation des matières et marchandises	5
Variation détaillée des stocks et des en-cours	6
Evaluation des créances et des dettes	6
Dépréciation des créances	6
Disponibilités en Euros	6
Produits à recevoir	6
Charges à payer	7
Charges et produits constatés d'avance	7
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	7
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	8

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

En date du 28 novembre 2018, la société E.P.F. a acheté :

* 2 400 actions de la société Boulanger Distribution, appartenant à la société 3BDB ;

* 100 actions de la société Boulanger Distribution, appartenant à Madame Brule.

La société E.P.F. est propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la société Boulanger Distribution.

En date du 30 novembre 2018, la société Boulanger Distribution opère une transmission universelle de patrimoine au profit de la société E.P.F., avec effet rétroactif au 1er septembre 2018.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 33 167 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	33 167
	33 167

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	440		16 620
Terrains			105 487
Installations générales agencements aménagements des constructions			15 500
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 700		144 056
Installations générales agencements aménagements divers			174 291
Matériel de transport	226 947		61 118
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 075		3 392
TOTAL	234 722		503 844
Autres participations			465 000
Prêts, autres immobilisations financières	6 960		76 836
TOTAL	6 960		541 836
TOTAL GENERAL	242 122		1 062 300

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

	TOTAL	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles				17 060	17 060
Terrains				105 487	105 487
Installations générales agencements aménagements constr.				15 500	15 500
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				149 756	149 756
Installations générales agencements aménagements divers				174 291	174 291
Matériel de transport				288 065	288 065
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				5 466	5 466
	TOTAL			738 565	738 565
Autres participations			465 000		
Prêts, autres immobilisations financières				83 796	83 796
	TOTAL		465 000	83 796	83 796
	TOTAL GENERAL		465 000	839 422	839 422

L'augmentation des postes vient de la T.U.P. Boulanger Distribution.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Terrains		90 765		90 765
Installations générales agencements aménagements constr.		15 500		15 500
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	143	107 578		107 720
Installations générales agencements aménagements divers		168 611		168 611
Matériel de transport	148 601	79 921		228 523
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 075	3 392		5 466
	TOTAL	150 818	465 767	616 585
	TOTAL GENERAL	150 818	465 767	616 585

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Terrains	90 765				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	15 500				
Instal.techniques matériel outillage indus.	107 578				
Instal.générales agenc.aménag.divers	168 611				
Matériel de transport	79 921				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 392				
	TOTAL	465 767			
	TOTAL GENERAL	465 767			

La colonne "Dotation aux amortissements" représente :

- * La reprise des amortissements de la société Boulanger Distribution pour 408 179€ ;
- * La dotation aux amortissements pour 57 588€.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	8 384	31 991	-2 268		42 644
TOTAL	8 384	31 991	-2 268		42 644
TOTAL GENERAL	8 384	31 991	-2 268		42 644
Dont dotations et reprises d'exploitation		31 991	2 584		

L'écart de reprise de provision pour clients douteux vient de :

* Provision pour clients douteux Boulanger Distribution pour 4 853€, existant au 31.08.2018 ;

* Reprise de provision pour clients douteux sur l'exercice 2018/2019 pour 2 584€.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	83 796	0	83 796
Clients douteux ou litigieux	63 403	63 403	
Autres créances clients	1 245 912	1 245 912	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	82	82	
Taxe sur la valeur ajoutée	21 385	21 385	
Divers état et autres collectivités publiques	2 164	2 164	
Débiteurs divers	15 246	15 246	
Charges constatées d'avance	14 423	14 423	
TOTAL	1 446 410	1 362 614	83 796

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	904	904		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 092 409	1 092 409		
Personnel et comptes rattachés	125 379	125 379		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	63 223	63 223		
Taxe sur la valeur ajoutée	800	800		
Autres impôts taxes et assimilés	19 600	19 600		
Groupe et associés	65 693	65 693		
Autres dettes	455 523	455 523		
TOTAL	1 823 532	1 823 532		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres		
		Au début	Créés	Remboursés
Actions	450.0000	200		
				En fin
				200

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
Dépôt de marque INPI	440	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur prix de revient.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	341 739	220 364	121 374	
Approvisionnements				
Total I	341 739	220 364	121 374	
Production				
Production en cours				

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	370
Autres créances	17 492
Disponibilités	26
Total	17 888

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	904
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 487
Dettes fiscales et sociales	120 055
Autres dettes	9 123
Total	157 569

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	14 423
Total	14 423

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices
(Code de Commerce Art. R 225-102)

	31/08/2015	31/08/2016	31/08/2017	31/08/2018	31/08/2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000
Nbre des actions ordinaires existantes	200	200	200	200	200
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	8 954 488	9 629 314	9 488 403	9 636 806	14 497 191
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	490 285	480 047	430 538	576 749	687 466
Impôts sur les bénéfices	147 839	137 739	124 522	170 652	73 721
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	342 446	342 308	306 016	406 097	613 745
Résultat distribué	300 000	200 000	300 000	380 274	521 751
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	1 712.23	1 711.54	1 530.08	2 030.49	3 043.73
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 674.49	1 589.93	1 449.56	1 901.37	2 608.76
Dividende distribué à chaque action	1 500.00	1 000.00	1 500.00		
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	9	8	8	14	22
Montant de la masse salariale de l'exercice	222 806	291 135	288 633	282 960	692 950
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	71 989	100 952	96 147	94 526	198 520

3.B.D.B
Société par actions simplifiées au capital de 32.000 €
Siège social : 52 rue Jean-Pierre Timbaud BP 10209
95192 GOUSSAINVILLE CEDEX
RCS PONTOISE B 478 077 266

RAPPORT DU DIRECTOIRE SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2020

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 août 2020 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Lors de l'assemblée, vous entendrez également la lecture du rapport du commissaire aux comptes.

Le rapport du commissaire aux comptes, le rapport de gestion, le rapport du Conseil de surveillance ainsi que les comptes annuels et autres documents s'y rapportant ont été mis à votre disposition au siège social dans les conditions et délais prévus par la loi, afin que vous puissiez en prendre connaissance.

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis, dans le respect des dispositions du plan comptable, et en observant les principes de prudence et de sincérité.

I- ACTIVITE DE LA SOCIETE

Nous avons déposé sur le bureau, à votre attention, l'ensemble des comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2020.

Nous allons successivement examiner le compte de résultat puis le bilan de notre société, arrêté au 31 août 2020.

COMPTES ET RESULTATS DE L'EXERCICE

Nous avons réalisé au cours de cet exercice, un chiffre d'affaires HT de 627.134 euros contre 581.186 euros pour l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 628.280 euros.

Les charges d'exploitation d'un montant de 658.258 euros se répartissent comme suit :



	31/08/2020	31/08/2019
Autres charges externes	170.127	187.941
Impôts	17.061	17.302
Salaires et traitements	319.912	279.061
Charges sociales	99.703	87.699
Dotation aux amortissements sur immobilisation	37.036	40.357
Autres charges	14.419	15.673

Le résultat d'exploitation est négatif de 29.977 euros.

Le résultat courant avant impôts, tenant compte du solde positif du résultat financier d'un montant de 575.648 euros, s'établit à 790.067 euros.

L'exercice se traduit ainsi par un bénéfice après impôts d'un montant de 726.250 euros, pour lequel nous vous proposerons une imputation après l'étude du bilan.

LE BILAN

A l'actif

Le montant des participations s'élève à la somme de 1.607.844 euros en fin d'exercice.

Au passif

Les capitaux propres sont positifs à hauteur de 3.393.595 euros se répartissant de la manière suivante :

Capital social	32.000
Réserve légale	3.200
Autres réserves	651.208
Report à nouveau	1.980.937
Résultat de l'exercice	726.250

Les dettes s'élèvent à 481.655 euros contre 92.711 euros pour l'exercice précédent.

II- Présentation des comptes et affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 726.250 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Au compte « report à nouveau » : 726.250 euros.

L'Assemblée générale, sur proposition du Président, décide de distribuer un dividende global d'un montant de 400 000 euros prélevés sur le compte report à nouveau, à la suite de l'affectation de résultats décidée dans la deuxième résolution.



III- DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code Général des Impôts, nous vous demandons de prendre acte qu'il n'existe aucune charge ou dépense visée à l'article 39-4 dudit code.

IV- PRISE DE PARTICIPATION SIGNIFICATIVE OU PRISE DE CONTRÔLE

Aucune prise de participation n'a eu lieu au cours de l'exercice.

V – FILIALES

Notre société détient :

- 96% du capital social de la société ENTREPOT DES PRODUITS FRAIS, Société par Actions simplifiée, au capital de 90.000 euros, dont le siège social est sis 52, rue Jean Pierre TIMBAUD 95192 GOUSSAINVILLE immatriculée au RCS de PONTOISE sous le n°B 328 478 813, laquelle a pour objet la vente au détail de tous produits destinés à l'alimentation et la fourniture ménagère.

Cette société pour l'exercice clos le 31 août 2020 a réalisé un chiffre d'affaires d'un montant de 13.639.054 euros et enregistré un bénéfice de 708.534 euros.

- 99% du capital social de la SCI CUPIDON, au capital de 1.524,49 divisé en 100 parts sociales composant le capital de la société de 15,24 € chacune, entièrement libérées, dont le siège est fixé 44 à 52 rue Jean-Pierre TIMBAUD à GOUSSAINVILLE (95190), identifiée sous le numéro RCS de PONTOISE 343 641 098, laquelle a pour objet l'achat, la vente de tous terrains, propriétés, immeubles industriels, commerciaux ou d'habitation, l'administration de tous biens immobiliers, l'exploitation par bail ou location de biens immobiliers appartenant à la Société, et notamment un ensemble de biens et droits immobiliers sis 44 à 52 rue Jean-Pierre TIMBAUD à GOUSSAINVILLE (95190) en toute propriété.

VI- EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Aucun évènement n'est survenu au cours de l'exercice.

VII- EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement important n'est survenu depuis la clôture l'exercice de l'exercice.

VIII- ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

NEANT



IX- CONVENTIONS VISES A L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons d'approuver les conventions conclues, autorisées ou modifiées antérieurement et qui se sont poursuivies au cours de l'exercice.

X- INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L. 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture du dernier exercice, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des créances clients, par date d'échéance :

Exercice clos le 31 août 2020 :

Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice, dont le terme est échu (en €)					
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	> 91 jours	Total
Nb de factures concernées	1				1
Montant total (TTC)	53 221				53 221
Pourcentage du CA de l'exercice.	8,40%				8,40%

Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice, dont le terme est échu (en €)					
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	> 91 jours	Total
Nb de factures concernées	11				11
Montant total (TTC)	39 387				39 387
Pourcentage des achats de l'exercice.	5,90%				5,90%

XI – ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous rappelons que le mandat de Monsieur Phi Dominic TRAN HUU et Monsieur Roland PICHON, en qualité respective de commissaire aux comptes titulaire, et de commissaire aux comptes suppléant, a été renouvelé lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2016.

En conclusion nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vous voudrez bien donner au Directoire quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.



Le Directoire vous invite, après la lecture des rapports présentés, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Directoire

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' or 'W' shape with a long, sweeping tail that curves upwards and to the right.

3.B.D.B
Société par actions simplifiées au capital de 32.000 €
Siège social : 52 rue Jean-Pierre Timbaud BP 10209
95192 GOUSSAINVILLE CEDEX
RCS PONTOISE B 478 077 266

PROCES VERBAL
D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 19 FEVRIER 2021

L'an 2021 et le 19 février
A 10 heures

Les associés de la société par actions simplifiée dénommée 3.B.D.B, au capital de 32.000€ divisé en 800 actions de 40€ chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social de la société, 52 rue Jean-Pierre Timbaud 95190 GOUSSAINVILLE, sur convocation écrite du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Madame Nathalie BOULANGER, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Bernard BOULANGER est appelé comme scrutateur.

Monsieur Olivier WAGNON est désigné comme secrétaire.

Monsieur Phi Dominic TRAN HUU, Commissaire aux Comptes titulaire de la société, dûment convoqué, est présent.

Les associés donnent quitus au Président concernant la convocation à ladite assemblée.

Monsieur le Président déclare que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et adopter les résolutions proposées dans les conditions fixées par les statuts.

Monsieur le Président dépose sur le bureau de l'assemblée les documents suivants :

- le rapport du Directoire et du Conseil de Surveillance ;
- le texte des résolutions soumises à l'assemblée ;
- les copies et récépissés postaux des lettres de convocation adressées aux associés ;

 1 B B

- la copie et le récépissé postal de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- les pouvoirs des associés représentés ;
- le rapport général de M. TRAN HUU, Commissaire aux comptes et son rapport spécial sur les conventions visées à l'article 227-10 du Code de commerce ;
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 août 2020.

Monsieur le Président indique que les documents devant être mis à la disposition des associés l'ont été dans les délais légaux et que les rapports du Commissaire aux comptes ont été mis à la disposition des associés au siège social, conformément aux dispositions statutaires.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Directoire et du Conseil de Surveillance,
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2020,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Questions diverses,

Lecture est ensuite donnée du rapport du Président, et des rapports de M. TRAN HUU, commissaire aux comptes.

Puis, Monsieur le Président ouvre les débats.

Plusieurs échanges de vues ont lieu.

Plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix, les résolutions suivantes découlant de l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu le rapport de gestion présenté par le président sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2020, et le rapport général du Commissaire aux comptes relatif au même exercice, l'assemblée approuve ces rapports, tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que la gestion de la société telle qu'elle ressort desdits rapports et des comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 31 août 2020 approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle constate que ces comptes font ressortir pour l'exercice écoulé un bénéfice de 726.250 euros qu'elle décide d'affecter intégralement au compte "Report à nouveau".

 2 BB

L'Assemblée générale, sur proposition du Président, décide de distribuer un dividende global d'un montant de 400.000 euros prélevés sur le compte report à nouveau, à la suite de l'affectation de résultats décidée dans la deuxième résolution.

Il est précisé que la totalité du montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2020, est éligible à la réfaction de 40% ou à la flat tax.

L'Assemblée Générale décide que le paiement du dividende devra être effectué au plus tard le 30 juin 2021.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, nous vous rappelons que des distributions de dividende ont été effectuées au cours des trois derniers exercices.

EXERCICE	Dividendes distribués
31 août 2017	400.000 €
31 août 2018	400.000 €
31 août 2019	400.000 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes portant sur les conventions visées à l'article 227-10 du Code de commerce, approuve les opérations ou conventions mentionnées dans le rapport susvisé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée confère tous pouvoirs aux porteurs d'extraits ou de copies du procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir tous dépôts et publications y afférents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée.

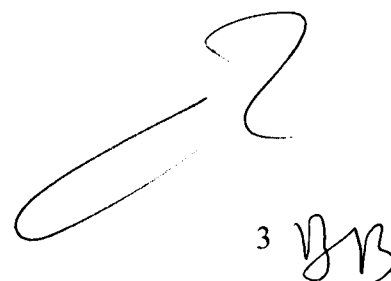
De tout ce qui se trouve dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président



Le Secrétaire

Le Scrutateur



3 JB

3.B.D.B
Société par actions simplifiées au capital de 32.000 €
Siège social : 52 rue Jean-Pierre Timbaud BP 10209
95192 GOUSSAINVILLE CEDEX
RCS PONTOISE B 478 077 266

PROCES VERBAL
DE LA REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU 20 JANVIER 2021

L'an 2021 et le 20 Janvier
A 9 heures

Les membres du Conseil de Surveillance de la société 3.B.D.B se sont réunis sur convocation du Président.

Le Conseil, réunissant la présence effective de ses membres en fonction, peut valablement délibérer.

Assiste à la réunion Mademoiselle Nathalie BOULANGER, Président de la Société.

Monsieur TRAN HUU, commissaire aux comptes, n'assiste pas à la réunion et est excusé.

Monsieur Bernard BOULANGER, préside la séance en sa qualité de Président du Conseil.

Mademoiselle Nathalie BOULANGER assume les fonctions de Secrétaire.

Sur la demande du Président, lecture est donnée du procès verbal du précédent conseil de surveillance qui est adopté.

Le Président rappelle que l'ordre du jour porte essentiellement sur l'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 août 2020.

Le Président de la Société procède à un exposé dans lequel il retrace l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé.

Toutes explications sont données en réponse aux questions posées.

Puis le Président présente et commente les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2020.

L'exercice clos se solde par un bénéfice de 726.250 euros. Le Président indique l'affectation des résultats qui sera proposée aux associés :

Nh

BM

- Report à nouveau : 726.250 euros

Puis prélèvement sur le report à nouveau de la somme de 400.000 euros au titre de distribution de dividendes.

Le Président rappelle les conventions qui ont été conclues, au cours de l'exercice écoulé, conformément à l'article L. 227-10 du Code de Commerce.

Il précise que le Commissaire aux Comptes en a été informé pour l'établissement de son rapport spécial sur lequel les associés seront invités à statuer.

La rémunération du Président du Conseil a été fixée à la somme de 14.400 euros sur l'exercice en cours.

Le rapport de gestion du Président à présenter à la collectivité des associés est alors lu au Conseil qui en prend acte.

Le Président indique au Conseil qu'il est prévu que l'Assemblée Générale des associés soit réunie le 19 février 2021 à 10 heures aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Directoire et du Conseil de Surveillance,
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2020,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Questions diverses,

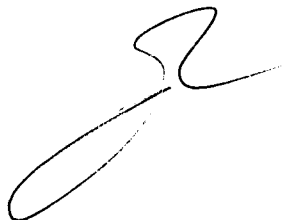
Le Conseil prend acte du texte des résolutions qui seront soumises au vote des associés.

Le Conseil donne son accord sur cette proposition du Président.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures 30.

De ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture, a été signée par le Président et le Secrétaire.

Le Président



Le Secrétaire

